!AVERTISSEMENT SUR LE CROISEMENT MASSES D'EAU – ENTITES ADMINISTRATIVES!

Concerne les fichiers de données :
Corresp_MDOSUP_RM_COM_DEPT_REG.xls
Corresp_MDOSUP_C_COM_DEPT_REG.xls
Corresp_MDOSOUT_RM_COM_DEPT_REG.xls
Corresp_MDOSOUT_C_COM_DEPT_REG.xls

Ces fichiers de données **comporte le lien masses d'eau – entités administratives : communes- départements-régions**.

La liste des communes concernées pour chaque masse d'eau a été établie comme ceci :

- La correspondance masses d'eau superficielles (notamment linéaire des cours d'eau, mais aussi plans d'eau, transition et côtières) communes est issue d'un croisement cartographique des limites communales avec une grille (maille de 500m de côté) de modélisation des écoulements.
- Il a été ajouté la correspondance masses d'eau superficielles surfaciques (plans d'eau, eaux de transition) communes est issue d'un croisement cartographique brut de ces masses d'eau surfaciques avec les limites communales.
- La correspondance masses d'eau souterraines communes est issue d'un croisement cartographique brut des limites de ces masses d'eau surfaciques avec les limites communales.

MISE EN GARDE SUR L'INTERPRETATION DES DONNEES

Attention, ces méthodes entraînent un croisement « plutôt exhaustif » du lien masses d'eau –communes (par exemple une masse d'eau qui « touche légèrement » une limite communale d'après les couches SIG sera indiquée dans la liste des masses d'eau « rattachées » à cette commune).

Il est donc probable que certains liens « masse d'eau – commune » vous paraissent « faux » au vu des réalités de terrain.

Particularités à noter :

- Pour 4 canaux associés à aucune maille de la grille d'écoulement (FRDR3053, FRDR3108a, FRDR3108b, FRDR3109), les communes riveraines ont été associées, faute de mieux, par un croisement cartographique brut entre les communes et ces canaux (zone tampon de 50m).
- Un certain nombre de communes (49) ne sont liées à aucune masse d'eau superficielle. En effet, toutes les mailles de la grille de modélisation des écoulements de ces territoires communaux n'ont pas de sens d'écoulement défini (région de karsts, présence de canaux dont le sens d'écoulement n'est pas déterminé...). Ces communes ne sont donc pas « rattachables » à une masse d'eau superficielle par le biais des méthodes utilisées ici.

D'autre part, une masse d'eau est liée à une ou plusieurs communes – départements – régions. Par conséquent, avant toute synthèse par région ou département, il convient de noter qu'une masse d'eau est citée autant de fois qu'elle traverse de communes dans ces fichiers de données.

C'est pourquoi, il est recommandé de manipuler ces données avec précaution en gardant à l'esprit les limites de ces croisements cartographiques.